



FORMATION CONTINUE 2024

VISIOCONFERENCE

DROIT DU TRAVAIL

DECRYPTER UN BULLETIN DE SALAIRE

Vendredi 27 septembre
De 9h30 à 12h30

Ludivine BOISSEAU
Avocat
Barreau de Lyon
Anne-Sophie CLAUD
Avocat
Pragmatis Conseil

80€ la séance
60€/ - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de savoir lire un bulletin de paie et décrypter les éléments pour mieux les appréhender.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

Propos introductifs
Savoir lire l'entête du bulletin de paie
Savoir lire le haut du bulletin de paie
Appréhender la partie cotisations et contributions
Savoir lire le pied de bulletin de paie
Focus sur le compteur
Questions/réponses/échanges

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.
Remise d'un support pédagogique lors de la séance.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.



Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@efa-toulouse.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)